



## LA CDISATION !

Après 3 ans ou 5 ans voire plus pour ceux et celles qui avaient connu les contrats aidés, voici enfin le Graal, le contrat qui doit sécuriser votre emploi, vous aider à souscrire des prêts bancaires, vous valoriser etc.

Le CDI de l'Éducation Nationale est envoyé dans les boîtes aux lettres courant juillet avec renvoi sous 10 jours signé !

Quid des AESH qui ne consultent pas leur boîte académique pendant l'été ?

Et pour celles et ceux qui le reçoivent, c'est souvent la surprise :

pas la bonne date de naissance, pas la bonne quotité horaire, pas la bonne ancienneté...

Bref, comment en vouloir à nos collègues du Service de l'Accompagnement Éducatif (rectorat) qui doivent absorber plus de 2000 nouveaux contrats sur l'été. Au rectorat, nous les imaginons entassé-es les un-es sur les autres dans leurs minuscules bureaux, un téléphone dans la main et un clavier dans l'autre. Ils et elles ont dû rappeler individuellement tou-tes les AESH retardataires ou réticent-es. Comment convaincre un-e AESH qui gagne moins de 1000 euros par mois que le fameux sésame de la CDisation va lui ouvrir les portes du crédit immobilier ?